

MAIRIE DE BEAULIEU SUR DORDOGNE
Corrèze

Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	15
Votants :	19
Absents représentés :	4
Absents excusés	
Absents	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le 28 septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Beaulieu-sur-Dordogne, convoqué le 21 septembre 2020, au regard de la situation sanitaire et de la nécessité de locaux adaptés, s'est réuni à la salle polyvalente Sévigné, sous la présidence de Dominique CAYRE, maire,

Etaient présents : Dominique CAYRE, Ghislaine DUBOST, Gabriel BARRADE, Yolande BELGACEM, Jean Pierre LARIBE, Marie Gentil GOURAUD, Rose-Marie CAVARROT, Jean MAGE, Nadine CHASTAING, Guy SCHMITTZEHE, Laura CRINON, Mathieu ROUGERY, Sophie RIOL, Patrick POUJADE, Saverio TRIPODI.

Procuration : Philippe ARNAUD donne procuration à Jean MAGE,
Brigitte LEGROS donne procuration à Marie Gentil GOURAUD,
Jean Paul GAUTHE donne procuration à Dominique CAYRE,
Sabrina CAREME donne procuration à Yolande BELGACEM.

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Nadine CHASTAING

Modification du tableau des emplois - Création d'un poste d'adjoint technique – 35 h

Monsieur Le Maire, rappelle au conseil municipal que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal (ou autre assemblée), compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois.

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il est nécessaire afin de répondre aux nécessités et besoins des services techniques (voirie-espaces verts-bâtiments communaux...) de créer un poste d'adjoint technique à temps complet, avec effet au 1^{er} décembre 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'accepter la création de ce poste d'adjoint technique à temps complet avec effet au 1^{er} décembre 2020.

Vote pour : 19 (15 + 4 procurations)

contre :

abstention :

*Certifiée exécutoire, compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture de Brive le
Et de la publication à Beaulieu le*

Pour extrait conforme
Le Maire

Dominique CAYRE

